

*[Texte]*

We believe that construction workers will be the most negatively affected individuals as a result of the proposed changes. Our industry is highly cyclical and seasonal, and our members rely on unemployment insurance in order to stabilize their incomes throughout the year in periods of low economic activity. Historically unemployment insurance in the construction industry is roughly twice the national average and that ratio usually holds true at the regional level.

I would like to go back a bit in time to cover some history in the province of Alberta in the construction industry, to the years 1984-85. At that time the unemployment figure in the province of Alberta was roughly 12.7%. As I said, we represent 20,000 members. We found that 14,000 of those members were unemployed when the unemployment level was at 12%.

The government figures may have been correct for the province of Alberta as an average, but we found 70% of our members, a highly skilled work force, were unemployed during that time.

Each of the 18 locals that we contacted in the survey had unemployment lists ranging from a low of 30% to a high of 90%. The average number of unemployed per local was 62%. However, the total number, the overall unemployment percentage, was 70%.

Under the old system if during the winter of 1984-85 or during the years 1984-85 a member was lucky enough to work for 10 weeks, he would qualify for 42 weeks of benefits. Under the proposed system that same member, if he is lucky enough to work for 10 weeks, would not qualify for anything. There are no benefits. During that period of time a member was extremely lucky to get 10 weeks' worth of work in a 52-week period. Some of the members on our unemployed list were on there for an average of two years, and every local we contacted could cite examples of members who had lost their homes, had their vehicles repossessed, had marriage break-ups, and there was even an alarming increase in the number of suicides.

• 1545

At present in the northern Alberta area, in Edmonton, the unemployment rate is running somewhere around 8%. As for the construction rate, the reality is closer to 16%. As of today's date, in my capacity as business manager of the local of the International Brotherhood of Electrical Workers, I have 865 journeymen electricians registered as unemployed. Of those, 471 have been unemployed for longer than a one-year period. We have a union hiring hall where we dispatch manpower to the various employers upon request. The average job call we receive is for one month's duration, and the average turn-around time for an unemployed member before he is eligible for a call is three months.

Taking those figures into consideration, the average length of employment per member per year is between 12

*[Traduction]*

Nous pensons que les changements proposés vont frapper le plus durement les travailleurs du bâtiment. L'industrie du bâtiment est de nature cyclique et saisonnière et nos membres comptent sur l'assurance-chômage pour stabiliser leur revenu annuel en période de marasme économique. Traditionnellement, les travailleurs du bâtiment ont toujours eu un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne nationale et ce rapport reste généralement vrai au niveau régional.

Permettez-moi de revenir un peu en arrière pour vous parler de l'industrie du bâtiment dans la province de l'Alberta en 1984 et 1985. A l'époque, le taux de chômage pour la province de l'Alberta était d'environ 12,7 p. 100. Comme je l'ai dit, nous représentons 20,000 membres. Or, cette année-là, alors que le niveau de chômage était de 12 p. 100, 14,000 de nos membres étaient chômeurs.

Le taux moyen de chômage établi par le gouvernement pour la province de l'Alberta était peut-être le bon, mais cette année-là, 70 p. 100 de nos membres, qui sont pourtant des ouvriers hautement qualifiés, se sont retrouvés chômeurs.

Dans chacune des 18 sections locales que nous avons consultées pour notre sondage, le taux de chômage le plus bas était de 30 p. 100, le taux le plus élevé de 90 p. 100 et le taux de chômage moyen de 62 p. 100. Le taux moyen général de chômage était néanmoins de 70 p. 100.

Avec l'ancien système, au cours de l'hiver 84-85 ou au cours de l'année 1984-1985, si l'un de nos membres avait la chance de trouver du travail pour dix semaines, il avait droit à 42 semaines de prestations. Avec le système proposé, si aujourd'hui il a la chance de trouver dix semaines de travail, il n'a droit à rien, à aucune prestation. À l'époque, nos membres s'estimaient heureux de trouver 10 semaines de travail sur 52. Certains de nos membres restent chômeurs pendant deux ans en moyenne, et dans chaque syndicat local que nous avons consulté, on nous a cité l'exemple de membres qui avaient perdu leur maison, dont la voiture avait été reprise, le mariage avait été brisé et il y avait même une augmentation alarmante du nombre de suicides.

Aujourd'hui, dans la région du nord de l'Alberta, à Edmonton, le taux de chômage est d'environ 8 p. 100. Dans l'industrie du bâtiment, il est près de 16 p. 100. Mais aujourd'hui, moi qui suis directeur des affaires syndicales de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, je vous dirai que 865 de mes compagnons électriciens sont inscrits au chômage, dont 471 depuis plus d'un an. Nous avons un bureau d'embauche syndicale qui trouve de la main-d'oeuvre pour les divers employeurs qui en font la demande. En général, les gens sont embauchés pour un mois, et ça prend en moyenne trois mois pour qu'un chômeur ait à nouveau l'occasion de travailler.

Si vous prenez ces chiffres en ligne de compte, le taux moyen d'emploi annuel des membres varie de 12 à 16